

CONSEIL MUNICIPAL
15 DÉCEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-323

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 8 décembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, Mme Marie BACH, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT.

REPRESENTE(S) : Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Christelle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Xavier BAUDRY, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Fatima DAHINE, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Bruno NOUGAYREDE, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Laurence MARTIN, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Philippe CAPSIE

ABSENT(S) : M. Charles PONS, M. André BONET, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Laurence PIGNIER, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, Mme Véronique DUCASSY, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, M. Bernard REYES.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

Établissement public industriel et commercial chargé de la promotion touristique -
Désignation des représentants de la commune au sein du Comité de direction

M. Louis ALIOT expose :

Mes chers collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 ;

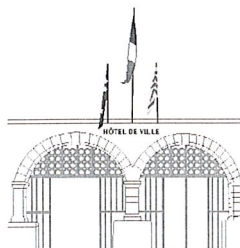
Vu la délibération du 15 décembre 2022 portant création et approbation des statuts de l'EPIC Perpignan Rayonnement ;

Vu l'article 5 des statuts de l'EPIC Perpignan Rayonnement ;

Vu la proposition de nomination soumise par Monsieur le Maire ;

Considérant que le Comité de direction de l'EPIC Perpignan Rayonnement comprend 12 membres, dont 8 sont issus du Conseil municipal et 4 des catégories socio-professionnelles liées au tourisme ;

Considérant que les membres du Comité de direction sont désignés par le Conseil



municipal sur proposition du Maire ;

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Conseil Municipal :

1) désigne sur proposition de M. le Maire :

Les Membres du Comité de direction de Perpignan Rayonnement issus du Conseil Municipal :

- **M. André BONET**
- **M. Charles PONS**
- **M. Frédéric GUILLAUMON**
- **Mme Florence MOLY**
- **M. Frédéric GOURIER**
- **Mme Véronique DUCASSY**
- **Mme Patricia FOURQUET**
- **Mme Chantal GOMBERT**

Les Membres du Comité de direction de Perpignan Rayonnement issus des catégories socio-professionnelles :

- **M. Christian DELMOTTE**
- **M. Jean-Pierre JOFFRE**
- **M. Robert BASSOLS**
- **M. Pierre HILARY**

Ouï cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

43 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

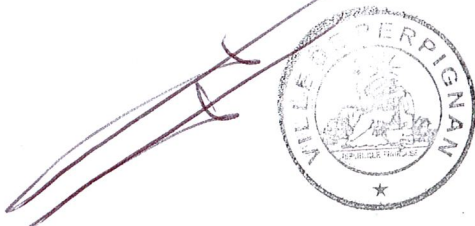
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 8221215-166610-DE-11

Accusé reçu le : 22 DEC. 2022

Affiché le : 22 DEC. 2022

M. Louis ALIOT, Le Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and the text 'VILLE DE PERPIGNAN' around the perimeter, with a small star at the bottom.